

La performance à long terme des actions et des obligations suisses (1900–2025)

Commentaire



Auteurs

DJÂAFAR ABALLECHE, CFA
Spécialiste cross-asset senior
Pictet Wealth Management

NADIA GHARBI, CFA
Economiste senior
Pictet Wealth Management

Introduction

Pour retracer les origines de la bourse suisse, il faut remonter à la création de marchés d'échanges à Genève (1850), à Zurich (1873) et à Bâle (1876). Aujourd'hui, la Suisse se classe au neuvième rang des plus grands marchés financiers internationaux et représente env. 2,1% de la capitalisation boursière mondiale. Depuis 1900, les actions suisses affichent un rendement nominal annualisé de 6,8%.

Les entreprises helvétiques tirent une part importante de leurs revenus des marchés internationaux, offrant ainsi aux investisseurs une grande diversification géographique. En 2025, 83% des revenus des sociétés qui composent l'indice Swiss Performance Index (SPI) ont été générés à l'étranger.

La bourse suisse compte parmi les plus défensives, puisque les valeurs de la santé et de la consommation courante représentent près de la moitié de la capitalisation boursière du SPI. Si on y ajoute la finance, les trois secteurs représentent quelque 70% de l'indice, ce qui fait du marché actions suisse l'un des plus concentrés au monde. Roche, Novartis, et Nestlé sont les plus grandes sociétés du SPI. Elles représentent à elles seules 37% de sa capitalisation boursière, soit env. CHF 650 milliards à fin 2025.

Au cours des 126 dernières années, la Suisse a affiché l'un des plus faibles taux d'inflation au monde, avec une moyenne de 2,1% seulement, et sa monnaie demeure la plus solide. Cette stabilité remarquable permet aux obligations de la Confédération de convertir un rendement nominal de 4,6% depuis 1900 en un rendement réel d'env. 2%, ce qui place ces titres parmi les plus performants des grands marchés obligataires, selon les séries de données de Dimson-Marsh-Staunton.

A titre indicatif. Les performances passées ne constituent ni une indication ni une garantie de la performance future. Les performances et les rentabilités peuvent augmenter ou diminuer en fonction des variations des taux de change. Cette page peut contenir des informations relatives à des instruments financiers ou à des émetteurs, mais ne formule aucune recommandation directe ou implicite (que ce soit de manière générale ou personnalisée). Les performances des classes d'actifs sont consultables au moyen de ce lien: pictet.com/5-year-asset-class-performance

ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES EN 2025

L'année 2025 n'aura pas été facile à négocier pour l'économie helvétique, qui a dû composer avec les droits de douane et la forte appréciation du franc suisse (CHF). Le faible niveau d'inflation a conduit la Banque nationale suisse (BNS) à graduellement abaisser son taux directeur, réduit à 0% en juin. Les taux obligataires se sont maintenus dans leur bande de fluctuation en 2025, avec un rendement nominal globalement stable, à -0,1%.

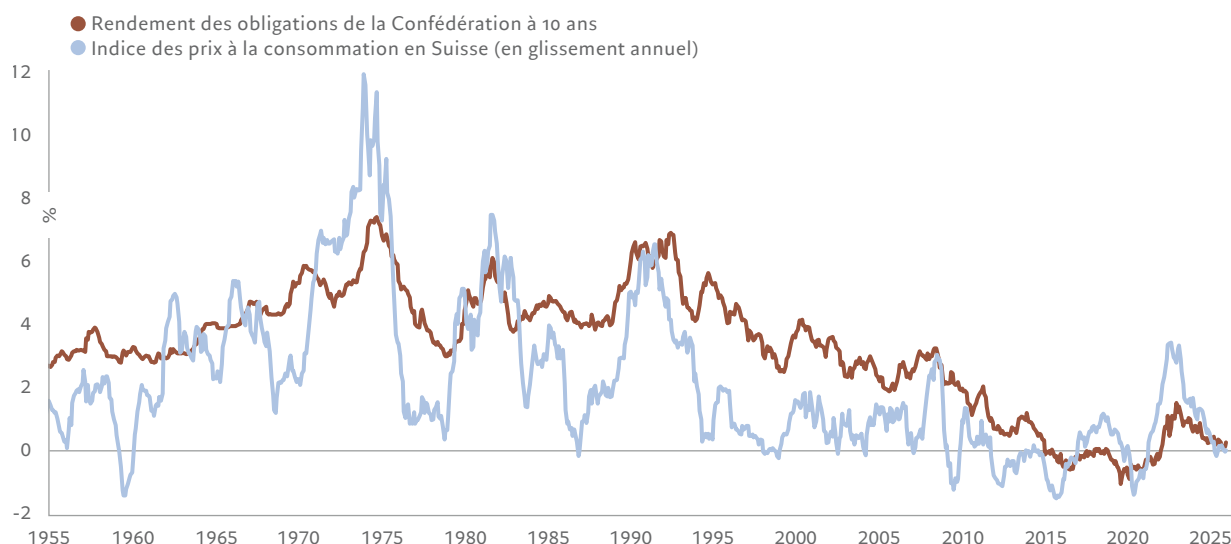
Même s'il faut s'attendre à une légère accélération, l'inflation devrait rester très modérée cette année (VOIR GRAPHIQUE 1). La limite susceptible de justifier un retour des taux en territoire négatif est encore loin d'être atteinte. La communication de la BNS a évolué depuis juin. La banque centrale suisse se concentre aujourd'hui davantage sur les perspectives d'inflation à moyen terme et se montre plus tolérante face aux taux d'inflation négatifs. Les marchés écartent par conséquent la possibilité de taux directeurs négatifs, malgré une inflation durablement faible.

Seul un élément déclencheur fort, comme une appréciation soutenue et marquée du franc suisse en termes réels, une détérioration sensible des perspectives macroéconomiques de la Suisse ou un resserrement important du différentiel entre les taux directeurs de la BNS et ceux des autres grandes banques centrales, notamment la Banque centrale européenne (BCE), pourrait conduire à l'adoption de taux négatifs.

La possibilité d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la BCE ne fait pas partie des hypothèses retenues dans notre scénario central, qui table sur le maintien de taux inchangés. Après l'accord passé entre la Suisse et les Etats-Unis, qui a permis de ramener les droits de douane de 39% à 15%, les risques concernant les perspectives macroéconomiques apparaissent aujourd'hui plus équilibrés. Grâce à cet accord, la Suisse a retrouvé des conditions de concurrence plus équitables par rapport à l'Union européenne, ce qui a offert un peu de répit aux entreprises helvétiques.

L'environnement extérieur devrait rester délicat à gérer pour l'économie suisse, d'autant que le franc demeure une monnaie refuge clé dans les

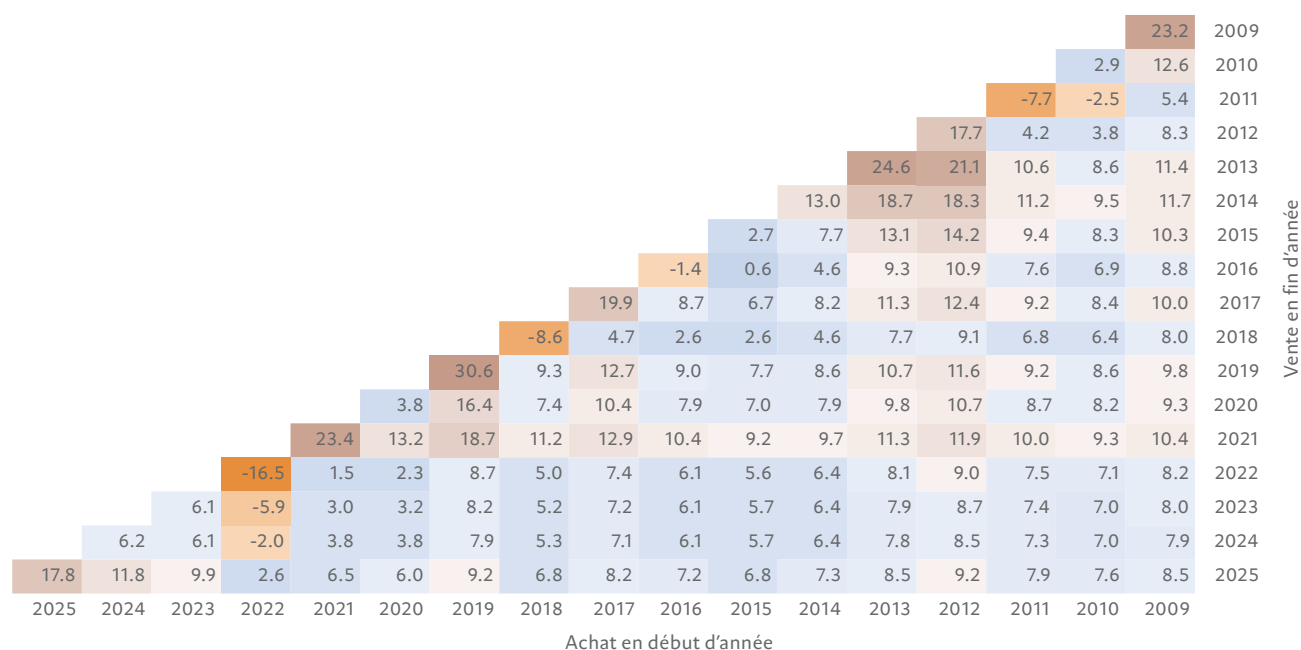
GRAPHIQUE 1
Indice des prix à la consommation (IPC)
en Suisse et rendement des obligations
de la Confédération à 10 ans



Source: Pictet Wealth Management, Refinitiv, au 31.12.2025

A titre indicatif. Les performances passées ne constituent ni une indication ni une garantie de la performance future. Les performances et les rentabilités peuvent augmenter ou diminuer en fonction des variations des taux de change. Les performances des classes d'actifs sont consultables au moyen de ce lien: pictet.com/5-year-asset-class-performance

GRAPHIQUE 2
Performance moyenne annualisée en CHF des actions
suisses sur les 17 dernières années, en %



Source: Pictet Wealth Management, FactSet,
au 31.12.2025

périodes d'incertitudes. Le niveau général des taux devrait rester bas, tant que la BNS gardera son taux directeur inchangé.

PERFORMANCE DES ACTIONS SUISES EN 2025

Dans un contexte marqué par des changements majeurs sur les fronts géopolitique et économique, la plupart des grandes classes d'actifs ont dégagé de bonnes performances en 2025. La redéfinition des relations commerciales, les progrès fulgurants de l'intelligence artificielle (IA) et le recalibrage des politiques monétaires sont autant de facteurs qui ont contribué à l'émergence d'un nouvel environnement d'investissement.

Les marchés actions mondiaux (SPI inclus) se sont inscrits en fort repli au printemps 2025, après l'introduction par Donald Trump de «droits de douane réciproques» vis-à-vis de nombreux pays. Ils ont fortement rebondi ensuite, avec une progression du SPI de près de 25% en termes de rendement total depuis le plus bas sur l'année touché en avril. Ce rebond s'explique par la renégociation, dans le cadre d'accords bilatéraux, des

droits de douane très élevés annoncés le 2 avril («Jour de la libération») et par une trêve provisoire dans la guerre commerciale avec la Chine.

Fort de cette reprise, le marché actions suisse a enregistré en 2025 sa troisième année consécutive de performance positive, avec une hausse de 17,8% pour le SPI en CHF, dividendes inclus. Soit une progression de 34,7% en dollars (USD), contre 17,9% pour le S&P 500 et 22,9% pour l'indice MSCI AC World Index, en USD.

AVEC LE TEMPS, L'IMPACT DES MARCHÉS BAISSIERS SUR LES ACTIONS SE DISSIPÉ

LE GRAPHIQUE 2 reflète les performances annuelles moyennes des actions suisses entre 2009 et 2025. La dernière ligne montre le rendement annualisé en CHF d'investissements initiés chaque année jusqu'à fin 2025. Pour les périodes de détention allant de 2009 à 2025, la performance moyenne des actions suisses est de 8,5%, soit nettement supérieure à la moyenne à long terme de 6,8% enregistrée depuis 1900. Les rendements des périodes de détention plus récentes sont légèrement faussés par la

A titre indicatif. Les performances passées ne constituent ni une indication ni une garantie de la performance future. Les performances et les rentabilités peuvent augmenter ou diminuer en fonction des variations des taux de change. Les performances des classes d'actifs sont consultables au moyen de ce lien: pictet.com/5-year-asset-class-performance

GRAPHIQUE 3



Un investisseur en actions suisses, dont l'horizon de placement est de dix ans, aurait été confronté à une performance totale négative à huit reprises au cours des 126 ans écoulés entre 1900 et 2025 (inclus), et ce en raison des baisses qui ont suivi la Première Guerre mondiale et le crash de Wall Street en 1929. L'éclatement de la bulle internet en 2001 et la crise financière de 2008, en revanche, n'ont pas donné lieu à des performances négatives sur 10 ans. Par conséquent, aucun placement en actions suisses initié depuis 1931 et détenu pendant 10 ans n'aurait enregistré de performance négative. Si l'on étend l'horizon de placement à 14 ans, aucun investisseur n'aurait accusé de perte sur son investissement initial depuis 1909 (LE GRAPHIQUE 3 reflète les performances des investissements en actions suisses détenus plus de 14 ans). Avec un horizon de placement de 20 ans, tous les investissements effectués depuis 1900 se seraient soldés par des performances positives. Pour les investisseurs en actions, l'adoption d'une approche patiente et rigoureuse est donc la meilleure solution pour renforcer la capacité de résistance de leur portefeuille sur la durée.

Pour se convaincre de la «magie» des rendements composés, il suffit de suivre la performance totale qu'aurait enregistrée un placement de 1000 francs, investis en actions suisses début 1900 (avec réinvestissement des dividendes année après année, sans aucune vente). Selon notre analyse, les 1000 francs initialement investis se seraient transformés, 126 ans plus tard, en un montant de 3,97 millions.

pictet.com/5-year-asset-class-performance

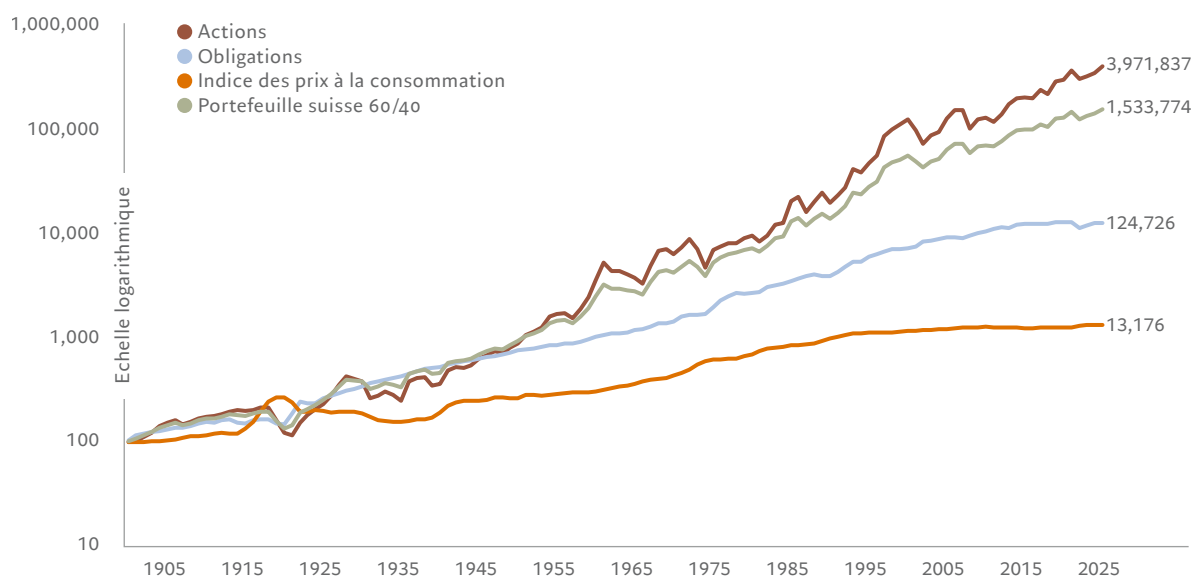
Bien sûr, il s'agit là d'un chiffre théorique, qui ne tient pas compte des coûts associés aux placements en actions, tels que les courtages, les droits de timbre et les frais liés au rééquilibrage des portefeuilles. Nous avons par conséquent déduit 50 points de base de notre calcul de performance annuelle des actions depuis 1900, soit un résultat final cumulé de CHF 2 millions entre 1900 et 2025 pour un investissement initial de 1000 francs. La patience paie toujours. Sachant que les rendements s'accumulent au fil du temps, l'horizon de placement des investisseurs peut donc s'avérer déterminant.

La situation n'est pas la même pour les obligations. Un investissement de CHF 1000 en obligations suisses effectué en 1900 aurait atteint CHF 1,25 million en 2025 – moins d'un tiers de la valeur générée par les actions. Toutefois, les obligations sont historiquement bien moins volatiles que les actions, puisqu'elles affichent un écart type annualisé de 5,2%

depuis 1900, contre 19% pour les actions. Une stabilité qui se paie par des performances plus faibles. Sur le long terme, les obligations suisses ont généré des performances nominales annuelles moyennes de 3,9, contre 6,8% pour les actions suisses. Avec le retour de l'inflation dans le sillage de la pandémie, les rendements réels méritent une attention accrue. Dans ce contexte, les obligations suisses ont généré un rendement réel moyen d'env. 1,8% entre 1900 et 2025, alors que celui des actions atteignait quelque 4,6%.

Si les obligations suisses ont démontré leur capacité à réduire le risque des portefeuilles, les actions demeurent le placement de choix dans une optique de long terme (VOIR GRAPHIQUE 4). Ou, pour dire les choses autrement, la conjugaison d'un horizon de placement à long terme et d'une certaine tolérance au risque justifie une allocation significative en actions.

GRAPHIQUE 4
Evolution de la valeur nominale d'un portefeuille en actions suisses, d'un portefeuille en obligations suisses et d'un portefeuille suisse 60/40 comparée à l'indice des prix à la consommation de 1900 à 2025 (base=1000)



Note: Portefeuille 60/40 = 60% d'actions + 40% d'obligations

Source: Pictet Wealth Management, séries de données DMS Global, FactSet, au 31.12.2025

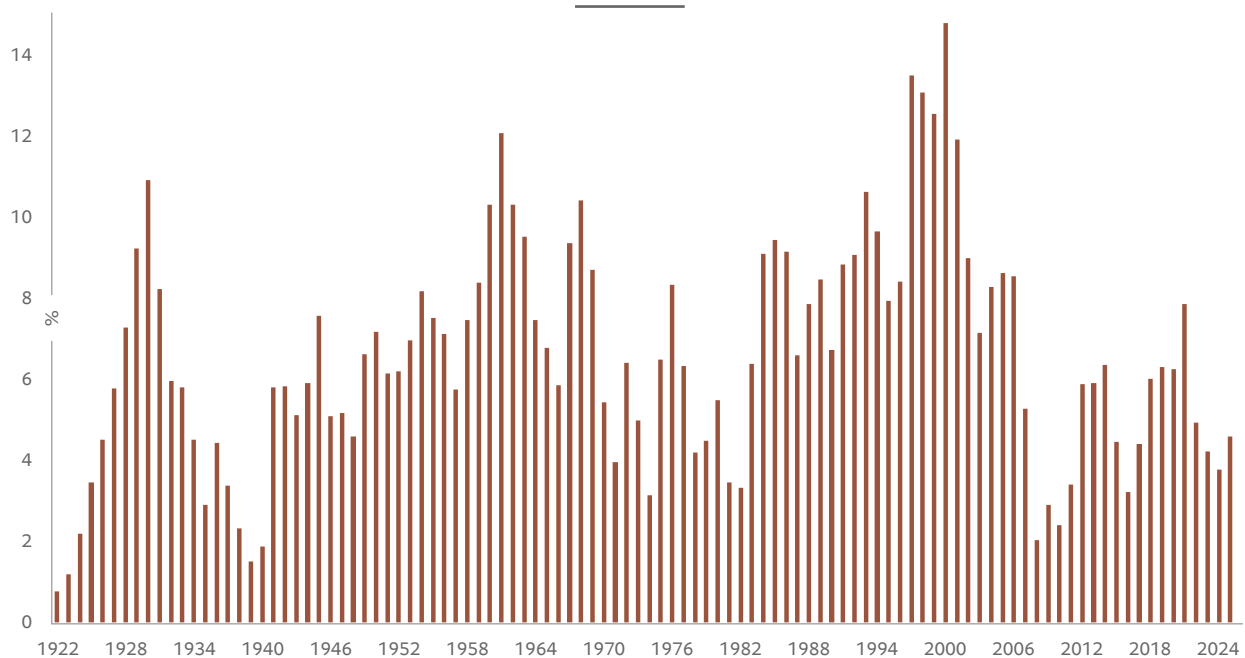
A titre indicatif. Les performances passées ne constituent ni une indication ni une garantie de la performance future. Les performances et les rentabilités peuvent augmenter ou diminuer en fonction des variations des taux de change. Les performances des classes d'actifs sont consultables au moyen de ce lien: pictet.com/5-year-asset-class-performance

LES PORTEFEUILLES ÉQUILIBRÉS 60/40: UN COMPROMIS ENTRE LE RISQUE ET LE RENDEMENT

Une allocation équilibrée – associant actions et obligations – vise à profiter du potentiel de hausse des actions, mais aussi de l'effet stabilisant des obligations d'Etat dans les phases de baisse des actions. Un compromis qui repose sur la volatilité moins importante des obligations suisses (5,2% contre 19% pour les actions) et leur corrélation historique – plus faible avec les actions (env. 25% sur l'ensemble de la période considérée et -5% depuis 2000).

Depuis 1900, l'indice SPI a enregistré une performance annuelle négative à 37 reprises. Sur 29 de ces 37 années de repli, l'indice des obligations suisses a affiché des rendements positifs, contribuant ainsi à atténuer les pertes accusées par les actions au sein des portefeuilles 60/40. Sur le long terme, les portefeuilles suisses 60/40 dégagent un rendement nominal annualisé de 6%, pour une volatilité sensiblement moins élevée que les actions (12% contre 19% depuis 1900). Selon notre analyse, aucun placement dans un portefeuille suisse équilibré 60/40, initié en 1912 ou plus tard et détenu au moins 10 ans, n'aurait enregistré de perte sur son investissement initial.

GRAPHIQUE 5
Performance annualisée des investissements dans
un portefeuille suisse 60/40 pour toutes les périodes
de détention de 10 ans depuis 1912



Source: Pictet Wealth Management, séries de données DMS Global,
FactSet, au 31.12.2025

A titre indicatif. Les performances passées ne constituent ni une indication ni une garantie de la performance future. Les performances et les rentabilités peuvent augmenter ou diminuer en fonction des variations des taux de change. Les performances des classes d'actifs sont consultables au moyen de ce lien: pictet.com/5-year-asset-class-performance

Conclusion

Les actions suisses ont à nouveau fait la preuve de leur résilience et de leur valeur à long terme pour les investisseurs. Après le repli accusé en 2022, elles ont enchaîné trois années de fort rebond et ainsi renoué avec leur dynamique de rendements positifs à long terme. Avec un rendement annuel total de 17,8% en CHF (34,7% en USD), les actions suisses ont surperformé de nombreux indices de référence mondiaux en 2025 et enregistré leur troisième année consécutive de performance positive. Ce retour en force a entraîné le marché à des niveaux largement supérieurs à ceux qu'il affichait avant 2022, démontrant la capacité des actions suisses à se redresser après une période de baisse et à récompenser les investisseurs patients.

Le rendement nominal moyen depuis 1900 s'inscrit à 6,8% par an pour les actions suisses et à 3,9% par an pour les obligations de la Confédération. Depuis 1931, aucun investisseur ayant investi dans des actions suisses sur une durée de 10 ans n'aurait enregistré de perte, et les investissements avec un horizon de placement de 14 ans effectués depuis 1909 auraient systématiquement généré des performances positives. Pour les investisseurs dont la tolérance au risque est plus limitée, un placement dans un portefeuille suisse équilibré 60/40 (autrement dit composé à 60% d'actions et à 40% d'obligations) offre un solide rendement nominal de 6% par an depuis 1900, sans aucune perte sur toutes les périodes de détention de 10 ans depuis 1912, pour une volatilité bien plus faible que celle d'un portefeuille exclusivement investi en actions (12% contre 19%).

Des chiffres qui témoignent des bénéfices sur la durée de la diversification, de la rigueur et des perspectives à long terme des marchés financiers suisses, même dans un contexte d'incertitude à l'échelle mondiale et d'évolution des conditions macroéconomiques.

A titre indicatif. Les performances passées ne constituent ni une indication ni une garantie de la performance future. Les performances et les rentabilités peuvent augmenter ou diminuer en fonction des variations des taux de change. Les performances des classes d'actifs sont consultables au moyen de ce lien: pictet.com/5-year-asset-class-performance

Glossaire des risques:

Disponible via ce lien ou code QR:
pictet.com/macroeconomic-risks



Glossaire des termes:

Disponible via ce lien ou code QR:
pictet.com/glossary-of-terms



Mentions légales des fournisseurs

d'index et de données: Les données indiquées mentionnées ici sont la propriété des fournisseurs de données. Leurs disclaimers sont disponibles via ce lien ou ce code QR (uniquement en anglais): pictet.com/3rd-party-data-providers



Mentions légales:

La présente communication marketing («le Document») ne doit être lue ou utilisée que par son destinataire. Le Document n'est pas destiné à des personnes physiques ou à des entités qui seraient citoyennes d'un Etat ou qui auraient leur résidence, leur domicile ou leur siège dans un Etat ou une juridiction où sa distribution, sa publication, sa mise à disposition ou son utilisation seraient contraires aux lois et aux règlements en vigueur, et ne doit pas être remis à de telles personnes ou entités. Il ne saurait être considéré ni comme une offre ou un appel d'offres ni comme une incitation à acheter ou à vendre des titres, des matières premières, des produits dérivés ou tout autre instrument financier (individuellement «l'Investissement» et collectivement «les Investissements»), ou à y souscrire. De même, il ne constitue ni une incitation à établir une relation juridique ou contractuelle de quelque nature que ce soit ni un conseil ou une recommandation concernant des Investissements. Les Investissements

qui y sont mentionnés peuvent ne pas être enregistrés auprès de l'autorité de surveillance compétente ou ne pas avoir reçu l'approbation de cette dernière. Leur distribution au public peut dès lors ne pas être autorisée. En outre, les placements dans des actifs non cotés peuvent être réservés à une catégorie particulière d'investisseurs. Les Investissements concernés peuvent être soumis à des restrictions de vente particulières dont il convient de tenir compte. Le Document ne comporte pas de recommandation individuelle adaptée aux besoins, aux connaissances, à l'expérience, aux éventuelles préférences en matière de durabilité, aux objectifs ou à la situation financière d'une quelconque personne physique ou morale. Le Document et/ou les Investissements qui y sont mentionnés peuvent ne pas être adaptés au destinataire. Le Document ne doit pas être considéré comme un rapport d'adéquation, la banque ne disposant pas de toutes les informations nécessaires pour vérifier l'adéquation de l'Investissement concerné en tenant compte des connaissances et de l'expérience du destinataire, de sa tolérance au risque, de ses éventuelles préférences en matière de durabilité, de ses besoins en matière d'investissement et de sa capacité à assumer le risque financier. La banque peut avoir publié ou diffusé d'autres rapports ou documents ne concordant pas avec les informations fournies dans le Document ou formulant des conclusions différentes. Elle peut aussi agir d'une manière entrant en contradiction avec les informations et/ou les opinions contenues dans le Document. De plus, elle est susceptible d'avoir des intérêts importants entrant en conflit avec les intérêts des destinataires du Document. L'investisseur devrait consulter un spécialiste financier indépendant, afin de déterminer l'adéquation ou le caractère approprié d'un Investissement ou d'une stratégie d'investissement dont il est question dans le Document. La décision d'effectuer un Investissement mentionné dans le Document est de sa seule responsabilité. Un spécialiste devrait déterminer

l'adéquation ou le caractère approprié de la transaction concernée ainsi que les risques financiers particuliers qui y sont liés et ses possibles conséquences sur les plans juridique, réglementaire, fiscal et comptable, et quant à la solvabilité de l'investisseur. La banque ne fait aucune déclaration concernant les possibles incidences fiscales des Investissements ou le traitement comptable approprié à ceux-ci ni ne donne de conseils à ce sujet. Les données, outils et ressources présentés dans le Document le sont uniquement à titre indicatif. Ils proviennent de sources jugées fiables et ont été obtenus de bonne foi. Les données concernées sont susceptibles d'être modifiées sans notification préalable. La banque n'assume aucune responsabilité quant aux fluctuations du cours d'un titre. Les cours, prix, valeurs et rendements des Investissements mentionnés dans le Document proviennent des sources d'informations financières usuelles de la banque. La banque n'a en aucun cas l'obligation d'actualiser les informations figurant dans le Document. Elle ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, implicite ou explicite, quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Dès lors, elle ne saurait être tenue pour responsable des pertes qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la prise en compte du Document, conçu uniquement à des fins d'information. La valeur de marché des Investissements peut évoluer à la hausse ou à la baisse de manière imprévisible, en fonction de changements d'ordre économique, financier ou politique, de la durée résiduelle, des conditions de marché, de la volatilité ainsi que de la solvabilité de l'émetteur ou de celle de l'émetteur de référence. L'illiquidité du marché concerné peut rendre certains Investissements difficilement réalisables. De même, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un effet positif ou négatif sur les cours, prix, valeurs et rendements des Investissements mentionnés dans le Document. Les pays émergents présentent une situation politique et économique nettement moins stable que celle des pays développés. Les

Investissements effectués sur les marchés émergents sont ainsi exposés à des risques et à une volatilité accrus. Les prévisions et les performances passées ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de la performance future. Dans le Document, la banque ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, implicite ou explicite, quant aux performances futures. En conséquence, l'investisseur doit être disposé et apte à supporter tous les risques, qu'il assume intégralement. Il est susceptible de ne pas recouvrer le montant initialement investi. La performance indiquée ne prend pas en compte les frais et commissions, qui ont une incidence négative sur cette dernière. Avant toute décision d'investissement, l'investisseur doit s'assurer de comprendre en tout point les caractéristiques de l'Investissement concerné ainsi que les risques encourus. Il convient en particulier de lire la documentation disponible comportant des informations sur l'Investissement concerné, et notamment le programme d'émission, les conditions définitives, le prospectus, le prospectus simplifié et les documents d'informations clés (pour l'investisseur) ou la feuille d'information de base. Les produits structurés sont des produits financiers complexes comportant un risque élevé. La valeur d'un produit structuré dépend non seulement de l'évolution du sous-jacent, mais également de la solvabilité de l'émetteur. De plus, l'investisseur est exposé au risque de défaillance de l'émetteur ou du garant. Si le Document comporte un lien vers la documentation relative à l'Investissement concerné, et notamment une feuille d'information de base suisse (FIB) ou un document d'informations clés (KID) relatif à un produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance (PRIIP), il convient de noter que le document correspondant (FIB/KID/autre) peut être modifié sans notification préalable. Afin d'accéder à sa version la plus récente, l'investisseur doit cliquer sur le lien juste avant de confirmer sa décision d'investissement à la banque. En l'absence d'un tel lien ou en cas de doute quant à la dernière version

disponible du document concerné ou à la façon d'y accéder, l'investisseur doit se mettre en relation avec son interlocuteur de référence au sein de la banque. Quand la banque n'est pas l'initiatrice de l'Investissement concerné, le document (FIB/KID/autre) correspondant est fourni par un tiers («le Document émanant d'un tiers»). Le Document émanant d'un tiers provient de sources jugées fiables. La banque ne donne cependant aucune garantie quant à l'exactitude des informations y figurant. Elle ne répond pas des décisions d'investissement ou des transactions fondées sur l'utilisation ou la prise en compte des données contenues dans le Document émanant d'un tiers. En souscrivant aux Investissements présentés dans le Document, l'investisseur reconnaît (i) avoir reçu en temps voulu, lu et compris tout document utile relatif auxdits Investissements, et notamment, le cas échéant, les documents (FIB/KID/autre) correspondants; (ii) avoir pris connaissance des restrictions s'appliquant auxdits Investissements; et (iii) remplir les conditions objectives et subjectives requises pour investir dans lesdits Investissements. La banque peut se fonder, au besoin, sur cette reconnaissance pour transmettre les ordres de l'investisseur à un autre professionnel ou les exécuter, ainsi que pour signer au nom de l'investisseur tout document ou toute attestation requis pour la souscription aux Investissements concernés, conformément à ses Conditions générales et aux dispositions applicables du mandat conclu par l'investisseur. L'investisseur s'engage en outre, en souscrivant aux Investissements concernés, à indemniser la banque et à la dégager de toute responsabilité en cas de prétention, perte ou préjudice résultant des Investissements. Toute forme de reproduction, copie, divulgation, modification ou publication du contenu du Document par quelque moyen que ce soit requiert l'accord écrit préalable de la banque, dont la responsabilité ne saurait être engagée. Le destinataire s'engage à respecter les lois et les règlements en vigueur dans les Etats

où il pourrait être amené à utiliser les données figurant dans le Document. Tous droits réservés. Copyright 2026.

Distributeurs :

Banque Pictet & Cie SA, route des Acacias 60, 1211 Genève 73, Suisse, est un établissement bancaire de droit suisse disposant d'une licence bancaire suisse et soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Laupenstrasse 27, 3003 Berne, Suisse. Les informations fournies dans le Document ne sont pas le résultat d'une analyse financière au sens des «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB).

Bank Pictet & Cie (Europe) AG est un établissement de crédit de droit allemand, qui est autorisé par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), l'autorité de surveillance des marchés financiers allemande, et soumis à la surveillance de cette dernière, qui a son siège social Neue Mainzer Str. 2-4, 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, et qui possède des succursales (soumises à la surveillance de l'autorité de surveillance nationale concernée) au Luxembourg, en France, en Italie, en Espagne, à Monaco et au Royaume-Uni.

Pictet Bank & Trust Limited est un établissement autorisé par la Central Bank of The Bahamas et la Securities Commission of The Bahamas, et soumis à la surveillance de ces dernières. Son siège se trouve Building 1, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, New Providence, The Bahamas.

Banque Pictet & Cie SA, Singapore Branch («BPSA SG Branch») est enregistrée à Singapour sous le numéro (UEN) T24FC0020C. Le Document n'est pas destiné, à des fins de distribution, de publication ou d'utilisation, à des personnes qui ne seraient pas des investisseurs qualifiés, avertis ou institutionnels au sens de l'art. 4A de la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme de Singapour (Securities and Futures Act 2001, SFA). BPSA SG Branch est une succursale soumise à la surveillance de la Monetary

Authority of Singapore, l'autorité de surveillance des marchés financiers de Singapour. Elle dispose d'une licence de «wholesale bank» délivrée en vertu de la loi sur les banques de Singapour (Banking Act 1970) et bénéficie d'une dérogation à l'obligation d'obtenir un agrément en tant que conseiller financier, en vertu de la loi sur les conseillers financiers de Singapour (Financial Advisers Act 2001), ainsi qu'à l'obligation d'obtenir un agrément pour la fourniture de services liés aux marchés des capitaux, en vertu de la SFA.

Banque Pictet & Cie SA, Hong Kong Branch («Pictet HK Branch»), à Hong Kong. Le Document n'est pas destiné, à des fins de distribution, de publication ou d'utilisation, à des personnes qui ne seraient pas des investisseurs professionnels au sens de l'ordonnance sur les valeurs mobilières et les opérations à terme (Securities and Futures Ordinance; chapitre 571 des lois de Hong Kong) et des règles qui en découlent. Vous pouvez demander à Pictet HK Branch de s'abstenir d'utiliser vos données personnelles à des fins promotionnelles. A cette fin, il convient de contacter le délégué à la protection des données par courrier électronique (asia-data-protection@pictet.com) ou postal, à l'adresse du siège de Pictet HK Branch, 9/F Chater House, 8 Connaught Road Central, Hong Kong. Cette démarche est sans frais.

Avertissement: le contenu du Document n'a pas été examiné par une autorité de surveillance de Hong Kong. Il vous est conseillé de considérer les Investissements avec prudence et de consulter un spécialiste indépendant si vous avez le moindre doute au sujet du contenu du Document.

pictet.com/wealth-management